

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 16 (1878)
Heft: 6

Artikel: Lausanne, 9 février 1878
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184666>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, 9 Février 1878.

Dans ce moment où 16,000 pétitionnaires demandent la réduction du nombre des membres du Grand Conseil, dans des proportions qui ne peuvent que compromettre gravement nos institutions démocratiques; dans ce moment où les partisans de cette défalcation exagérée se livrent à des plaisanteries et à des critiques peut-être trop sévères sur ceux qui sont chargés de représenter directement le peuple, nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs ce qui se passe dans la grande cité de Londres, dans la célèbre *Chambre des Communes*.

On se tromperait, dit le correspondant de la *Bibliothèque Universelle*, si l'on croyait que l'aspect des séances de notre Chambre des communes a quelque chose d'imposant. Les députés anglais ne ressemblent en rien aux sénateurs romains. Costumes et poses sont réellement extravagants. On voit sur les bancs de nos honorables des jaquettes et des pantalons à pois, à carreaux, à zig-zags, de ces nuances fausses et criardes dont notre pays a le secret, et qui font reconnaître un Anglais à l'étranger d'aussi loin qu'on l'aperçoit. Quelques membres portent même des chapeaux mous, ce qui se remarque d'autant mieux, que les députés ont le droit de rester couverts quand ils sont assis. Ils ôtent leur chapeau en se levant, ou lorsqu'ils désirent dormir. J'ai ouï dire que sur le continent on n'admet pas facilement qu'un membre d'une grande assemblée dorme ostensiblement pendant que ses collègues parlent. La bienséance exige qu'il dissimule, et qu'il sommeille sans bruit. Ici, l'on n'y met pas tant de façons. Les députés se couchent tout de leur long sur leur banc, et personne n'est choqué d'entendre ronfler dans la salle.

Les membres qui ne dorment ni ne causent ont diverses manières de manifester leur attention. En outre des cris qu'on peut appeler proprement parlementaires : *A l'ordre ! Écoutez !* etc., nos députés possèdent un vocabulaire absolument intraduisible, car il se compose de sons inarticulés, ou plutôt de grognements, qui diffèrent entre eux par la variété des intonations. Ajoutez à ce bourdonnement confus, sur lequel se détachent les interruptions, les apostrophes et les questions, un mouvement perpétuel d'allées et de venues, de changements de place,

d'entrées et de sorties, et vous aurez la physionomie de la chambre des communes un jour de séance.

Une particularité assez curieuse, c'est que la salle n'est pas assez grande pour contenir tous les membres de la chambre. Quand par grand hasard les députés sont exacts, la place manque. Ceux qui n'ont pas trouvé à se caser en bas montent alors dans les galeries réservées d'ordinaire aux spectateurs, et s'ils ont quelque chose à dire, ils peuvent parler de leur place. L'effet produit est bizarre et rappelle les petits théâtres où des acteurs dispersés dans la salle interpellent les camarades restés sur la scène. Le fait se produit du reste très rarement. Il est interdit de lire son discours. Un orateur enfrenait un jour la défense. Il avait caché son manuscrit dans son chapeau. Ses collègues s'étonnèrent d'abord de le voir regarder si obstinément le fond de son chapeau. Ils ne furent pas longs à en deviner la raison, et les cris : « Il lit ! il lit ! » s'élevèrent de toutes parts. Le coupable nia avec assurance. On fit semblant de le croire, et il lut jusqu'au bout sans se troubler, et sans quitter des yeux sa coiffure.

Chaque séance commence par des prières. Aussitôt que le chapelain qui les récite est sorti, ce qu'il fait à reculons et en saluant, le président prend le fauteuil et ouvre la séance. Si le nombre des membres présents est inférieur à quarante, la chambre s'ajourne. Le mercredi seulement, jour où il y a séance d'après-midi, la chambre ne s'ajourne pas. Elle attend d'être en nombre. Les huissiers, ou, comme on dit ici, les sergents d'armes, empêchent les imprudents qui sont entrés de sortir. Au besoin, ils les retiennent par la force. D'autres huissiers font la ronde dans les couloirs et au fumoir. Ils tâchent de persuader aux députés qu'ils rencontrent d'entrer dans la salle pour compléter le chiffre réglementaire. Mais on se défie de leurs arguments. On sait que le mercredi la chambre est une vraie souricière. On y est à la lettre prisonnier, et cela pendant plusieurs heures.

Les séances ordinaires, c'est-à-dire de nuit, sont en général peu nombreuses à l'ouverture, parce qu'elles commencent à l'heure du dîner. La salle se remplit vers neuf heures. Alors arrivent les grands orateurs, qui dédaigneraient de parler dans le désert. L'heure du dîner est au contraire recherchée des timides et des novices, qui se sentent plus de courage en face des banquettes vides.